

QUIZZ.... n°4

Vos Droits aux HCL... Êtes-vous au point ?



SUD HEH : 31.06.95 / SUD GHE : 35.70.39 / SUD CHLS : 36.57.78 / SUD Croix-Rousse : 37.15.66
SUD Pierre Garraud : 36.81.88 / SUD DSII : 31.53.30/31.50.34 / SUD Central: 04.78.30.49.54

a) A quoi servent les syndicats ?

- A rien
- A accompagner les projets de la direction
- A défendre les intérêts matériels et moraux des salariés

Ensemble pour être plus fort !



b) Combien de syndicats sont présents sur l'hôpital Edouard Herriot ?

- 1
- 10
- 5



Réponses :

1 A quoi servent les syndicats ?

Un peu d'histoire : depuis 132 ans, les syndicats luttent pour les droits des salariés.

-1884 : La loi autorise les syndicats et permet aux ouvriers de se syndiquer.

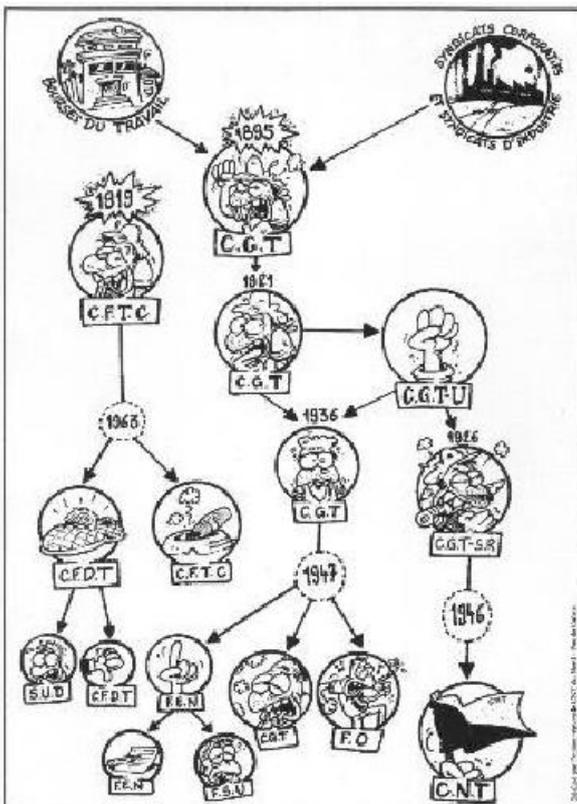
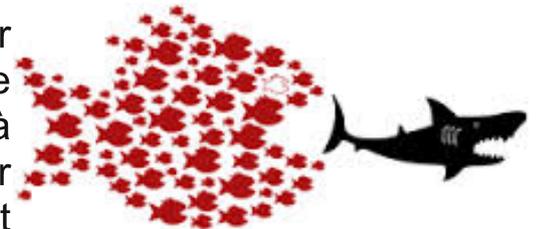
-1936 : Conquêtes du front populaire : Congés payés, semaine de 40h, etc...

-1945 : Le Conseil National de la Résistance réforme la France : création de la sécurité sociale, organisation du système des retraites, etc...

-1968 : Grève ouvrières et étudiantes pour plus de droits et de justice sociale.

Et aujourd'hui ?

Le constat est amer, nous luttons pour maintenir nos droits face à un système qui veut plus de profit au dépens de l'humain. A l'hôpital, grâce à votre mobilisation, votre syndicat peut éviter cette casse sociale : alors, n'hésitez-plus et rejoignez-nous !



2 Les syndicats sur HEH ;

Ils sont au nombre de 5. Chaque organisation a sa propre idéologie mais des intersyndicales sont possibles pour lutter ensemble contre des projets qui vont contre les intérêts des agents. Attention, au CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) les délégués n'ont plus d'étiquettes. Ils sont avant tout représentants du personnel et doivent, tous ensemble, œuvrer pour défendre les conditions de travail des agents. Les dissensions, désaccords ne serviraient qu'à augmenter le pouvoir de la direction.

Nom :
Prénom :
Service :
Hôpital :
Mail :
Téléphone :

Envoyer ce coupon par Mail ou par courrier à la section SUD de votre établissement, nous vous recontacterons.

Se Syndiquer à Sud Santé Sociaux Pourquoi ???

Avant je n'osais pas
dire NON !

-Pour aider ton syndicat à être plus fort et à mieux te défendre toi et tes droits.

-Pour aider ton syndicat à défendre tes acquis qui sont de plus en plus menacés.

-Pour aider ton syndicat à lutter contre le chômage en privilégiant l'embauche, la titularisation et lutter contre les emplois précaires et l'intérim déguisé.

-Pour aider ton syndicat à construire un monde meilleur pour toi et tes proches en luttant pour une transformation de la société vers plus de justice sociale.

-Pour toi il s'agit de voter 1 fois tous les 4 ans.

-Pour toi, ta cotisation serait 1 heure de salaire par mois sans compter la défiscalisation.



Alors rejoins nous et Adhère à Sud Santé Sociaux

Pour nous contacter:

SUD HEH : 04.72.11.06.95 / 31.06.95

SUD GHE : 04.72.35.70.39 / 35.70.39

SUD CHLS : 04.78.86.57.78 / 36.57.78

SUD Pierre Garraud : 04.78.86.81.88 / 36.81.88

SUD Croix-Rousse : 04.72.07.15.66 / 37.15.66

SUD DSII : 04.72.11.53.30 / 31.53.30 / 31.50.34

SUD Central: 04.78.30.49.54 / 04.78.39.57.33 / 30.70.15



Site : <http://sud.hcl.free.fr/>



Suivez-nous aussi sur facebook : SUD / Hospices Civils de Lyon

janvier 2016